

CHARTER REGIONALE

POUR STIMULER LA DEMANDE DE RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS PRIVES

57% du parc ligérien de logements est antérieur à 1975. Considérant que 46% des consommations d'énergie sont liées aux bâtiments, c'est bien sur ce terrain que se situe la première bataille de la transition énergétique. Pour la gagner, les signataires s'engagent à la fois à simplifier l'accès aux travaux de rénovation énergétique et à les massifier.

C'est l'objectif affiché par le projet de loi sur la transition énergétique et par le plan de rénovation énergétique de l'habitat lancé en 2013 par le Premier Ministre et porté localement par les services de l'État et l'ADEME. C'est cette ambition qui est aussi inscrite dans la stratégie régionale de transition énergétique, adoptée en janvier 2014, véritable feuille de route pour mettre le territoire régional sur la voie de la transition énergétique.

D'ici 2050, l'objectif est de rénover les 4/5^{èmes} des logements actuels pour réduire la consommation énergétique provenant de l'utilisation des bâtiments, en faisant progresser les étiquettes énergétiques d'au moins deux classes et en promouvant les rénovations globales. Cela équivaut à rénover 20 000 logements privés par an.

Les acteurs de la rénovation énergétique des Pays de la Loire qui proposent aux particuliers un service d'accueil, d'information, d'accompagnement, de financement, d'études, de travaux et de conseils, unissent leurs forces pour structurer l'offre et faire émerger et développer la demande de rénovation énergétique sur l'habitat individuel et le collectif privé.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, les signataires s'engagent à agir sur plusieurs leviers d'actions :

LEVIER 1

Construire et diffuser un argumentaire collectif, harmonisé et positif à l'égard des particuliers que ceux-ci puissent identifier les enjeux, les contraintes et leviers afin de s'engager en confiance dans un parcours de rénovation énergétique.

Ce discours sera construit avec la contribution et le retour d'expérience des PRIS et des guichets plateformes opérationnelles, en tenant compte des diverses typologies de consommateurs, et divers moteurs du passage à l'acte et en ciblant les moments clés de la vie et les particularités des ménages.

Il incitera les particuliers à s'engager dans des rénovations énergétiques de qualité, à savoir des rénovations où toutes les possibilités de rénovation d'un logement ont été étudiées via des outils d'aide à la décision qui s'intègrent au passeport énergétique, et où les travaux ont été phasés pour atteindre une rénovation ajustée au projet, dans une perspective d'objectifs énergétiques ambitieux. Le scénario « BBC rénovation » pourrait ainsi être visé.

Les signataires s'engagent à utiliser ces éléments de langage et les outils de communication qui seront développés en commun lors de leurs contacts avec les particuliers. Les signataires sensibiliseront les occupants des logements rénovés à un usage efficient de leur logement en vue de réduire l'effet de rebond.

Charte régionale pour stimuler la demande de rénovation énergétique des logements privés

coordination

CAPEB – FFB – NOVABUILD

PREH 18 mai 2016

Rappel du contexte :

57% du parc ligérien de logements est antérieur à 1975.

46% des consommations d'énergie sont liées aux bâtiments

D'ici 2050, l'objectif est de rénover les 4/5èmes des logements actuels.
Cela équivaut à **rénover 20 à 30 000 logements privés par an.**

En faisant progresser les étiquettes énergie d'au moins deux classes (pour réduire la consommation énergétique provenant de l'utilisation des bâtiments),

et en promouvant les rénovations globales.

Pourquoi cette Charte ? Et dans quel cadre s'inscrit-elle ?

Les signataires s'engagent à **simplifier l'accès** aux travaux de rénovation énergétique et à les **massifier**.

-> aider les particuliers à y voir plus clair (exigences réglementaires, notions de valeur verte, valorisation patrimoine, confort, etc)

-> structurer une offre qualitative et compétente pour les accompagner

La Charte régionale **s'inscrit dans le cadre de la LTECV et des dispositifs régionaux** déjà en place (le SRCAE, la SRTE, le PREH) et vient compléter les actions déjà prévues dans ces dispositifs, en collaboration étroite avec l'Etat.

La charte est assortie d'un **plan d'actions** et d'indicateurs de suivi et d'évaluation.

La Charte de la rénovation est en **application depuis le 1er octobre 2015**

51 signataires

Collectivités et organismes publics

La région, l'Ademe, la CCIR, la CRMA, Angers, Nantes, la Carene, Comcom d'Erdre et Gesvres, le SYDEV

Organismes représentant des entreprises et acteurs du bâtiment et de l'Immobilier

Les représentants des entreprises (CAPEB, FFB, SCOP BTP), des prescripteurs : architectes, bureaux d'études, ... (Ordre des archi, UNSFA, SYNTEC, CAUE, ...), ATLANBOIS, ATLANSUN, NOVABUILD, Menuiserie Avenir, ORACE, PROMOTELEC, QUALIBAT et la CFDI (Confédération du Diagnostic Immobilier)

Organismes bancaires

Groupe La Poste et Banque Populaire Atlantique

Conseils aux particuliers

L'ALEC, ALISEE et SOLiHA

Entreprises et acteurs engagés

23 novembre 2015

1^{ère} Assemblée générale des signataires de la Charte

- Adoption d'un plan d'actions
- Lancement des groupes de travail



Les engagements des signataires de la Charte : (en s'appuyant sur 6 leviers)

Aider les particuliers à y voir plus clair pour rénover efficacement leur logement

Rendre lisible **les dispositifs financiers** favorisant la rénovation énergétique

S'appuyer sur un **réseau de professionnels** compétents



Avoir un discours clairs et lisible pour aider les particuliers à engager leur rénovation énergétique
Diriger les particuliers vers les acteurs répondant aux différentes étapes du projet
Favoriser le suivi du logement

Levier 1 : Construire et diffuser un argumentaire collectif, harmonisé et positif à l'égard des particuliers : (réunion prévue en juin)

- ➔ définir un message pour les particuliers, listant les avantages à faire des travaux et présentant les acteurs pouvant les accompagner
- ➔ développer des outils numériques, collaboratifs et ludiques
- ➔ outiller les professionnels de l'immobilier, les entreprises, le secteur bancaire pour les aider à communiquer auprès de leurs clients

Levier 2 : Favoriser la mise en place du carnet numérique de suivi et d'entretien du bâtiment : (3 réunions à ce jour)

- ➔ à expérimenter en région (former les acteurs, travailler sur un format commun, afin de rendre opérant et lisible le suivi des interventions)
- ➔ c'est aussi encourager l'ensemble des acteurs à se saisir de l'outil numérique (sans attendre 2025)

Levier 3 : Accompagner les particuliers dans leur parcours de rénovation énergétique de leur logement :

- ➔ poursuivre le déploiement des plateformes territoriales et constituer/animer un réseau des acteurs de la rénovation (PRIS, maitres d'œuvre, entreprises RGE, ...)



Avoir un discours clairs et lisible pour aider les particuliers à engager leur rénovation énergétique
Diriger les particuliers vers les acteurs répondant aux différentes étapes du projet
Favoriser le suivi du logement

Levier 1 : Construire et diffuser un argumentaire collectif, harmonisé et positif à l'égard des particuliers : *(réunion prévue en juin)*

- définir un message pour les particuliers, listant les avantages à faire des travaux et présentant les acteurs pouvant les accompagner
- développer des outils numériques, collaboratifs et ludiques
- outiller les professionnels de l'immobilier, les entreprises, le secteur bancaire pour les aider à communiquer auprès de leurs clients

Levier 2 : Favoriser la mise en place du carnet numérique de suivi et d'entretien du bâtiment : *(3 réunions à ce jour)*

- à expérimenter en région (former les acteurs, travailler sur un format commun, afin de rendre opérant et lisible le suivi des interventions)
- c'est aussi encourager l'ensemble des acteurs à se saisir de l'outil numérique (sans attendre 2025)

Levier 3 : Accompagner les particuliers dans leur parcours de rénovation énergétique de leur logement :

- poursuivre le déploiement des plateformes territoriales et constituer/animer un réseau des acteurs de la rénovation (PRIS, maitres d'œuvre, entreprises RGE, ...)



Avoir un discours clairs et lisible pour aider les particuliers à engager leur rénovation énergétique
Diriger les particuliers vers les acteurs répondant aux différentes étapes du projet
Favoriser le suivi du logement

Levier 1 : Construire et diffuser un argumentaire collectif, harmonisé et positif à l'égard des particuliers : *(réunion prévue en juin)*

- définir un message pour les particuliers, listant les avantages à faire des travaux et présentant les acteurs pouvant les accompagner
- développer des outils numériques, collaboratifs et ludiques
- outiller les professionnels de l'immobilier, les entreprises, le secteur bancaire pour les aider à communiquer auprès de leurs clients

Levier 2 : Favoriser la mise en place du carnet numérique de suivi et d'entretien du bâtiment : *(3 réunions à ce jour)*

- à expérimenter en région (former les acteurs, travailler sur un format commun, afin de rendre opérant et lisible le suivi des interventions)
- c'est aussi encourager l'ensemble des acteurs à se saisir de l'outil numérique (sans attendre 2025)

Levier 3 : Accompagner les particuliers dans leur parcours de rénovation énergétique de leur logement :

- poursuivre le déploiement des plateformes territoriales et constituer/animer un réseau des acteurs de la rénovation (PRIS, maitres d'œuvre, entreprises RGE, ...)

Rendre lisible les dispositifs financiers favorisant la rénovation énergétique

faire connaître et développer des financements adaptés (aides de l'Etat, des collectivités, les prêts bancaires)

Levier 4 : Mobiliser les outils financiers pour la rénovation énergétique et favoriser leur lisibilité:

- ➔ recenser toutes les aides locales existantes (mise à jour régulière, simple, rapide)
- ➔ construire un outil de simulation des aides pour les particuliers
- ➔ communiquer sur la fonction d'accompagnement financier des plateformes
- ➔ créer un dossier de demande d'aides unique

S'appuyer sur un réseau de professionnels compétents

Favoriser la montée en compétence des professionnels et leur identification (qualification RGE), pour les entreprises et la maîtrise d'œuvre.

Grâce aux formations techniques, organisationnelles, et à l'utilisation d'outils numérique (BIM, carnet suivi et d'entretien du logt)

Levier 5 : Développer le nombre de professionnels labellisés « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) :

- ➔ les organisations prof des entreprises et des maîtres d'œuvre poursuivent et intensifient la communication des prof pour devenir RGE
- ➔ et encouragent la montée en compétence technique et organisationnelle
- ➔ l'ensemble des acteurs signataires de la Charte promeuvent et « exigent » RGE

Levier 6 : Encourager le travail collaboratif entre les différents acteurs de la rénovation :

- ➔ expérimenter, avec l'outil numérique, la gestion du projet et le suivi des travaux
- ➔ mettre en place ou/et consolider les dispositifs d'accompagnement des entreprises et Groupements d'entreprises (préconisation étude CERC pour la DIRECCTE, s'appuyant notamment sur les outil CAPEA ou DYNAMIC)

S'appuyer sur un réseau de professionnels compétents

Favoriser la montée en compétence des professionnels et leur identification (qualification RGE), pour les entreprises et la maîtrise d'œuvre.

Grâce aux formations techniques, organisationnelles, et à l'utilisation d'outils numérique (BIM, carnet suivi et d'entretien du logt)

Levier 5 : Développer le nombre de professionnels labellisés « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) :

- ➔ les organisations prof des entreprises et des maîtres d'œuvre poursuivent et intensifient la communication des prof pour devenir RGE
- ➔ et encouragent la montée en compétence technique et organisationnelle
- ➔ l'ensemble des acteurs signataires de la Charte promeuvent et « exigent » RGE

Levier 6 : Encourager le travail collaboratif entre les différents acteurs de la rénovation :

- ➔ expérimenter, avec l'outil numérique, la gestion du projet et le suivi des travaux
- ➔ mettre en place ou/et consolider les dispositifs d'accompagnement des entreprises et Groupements d'entreprises (préconisation étude CERC pour la DIRECCTE, s'appuyant notamment sur les outils CAPEA ou DYNAMIC)

Engagement des acteurs et Gouvernance

Les acteurs de la rénovation signent l'engagement en faveur de la Charte

La charte est assortie d'un plan d'actions et d'indicateurs de suivi et d'évaluation

(les indicateurs du DROPEC – Dispositif régional d'Observation Partagé de l'Énergie et du Climat, de la DREAL, du Conseil régional et de l'ADEME, pourraient être utilisés)

Une Assemblée générale trois fois par an

(information, capitalisation, soutien aux initiatives, réalisation de travaux complémentaires, suivi de l'avancement des leviers d'action et de l'engagement des partenaires)

L'animation de la charte régionale est confiée à NOVABUILD qui s'appuiera sur un Comité de suivi

Un Comité de suivi réunissant l'État, la Région, et les représentants des acteurs de la filière de rénovation énergétique

La prochaine plénière est envisagée avant l'été (en attente réponse de la région), avec interventions d'experts, de l'État (DREAL) et de la région